



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

| | |
|---|---|
| N° de la modification : 3 | Date de la modification : Le 23 décembre 2014 |
| Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] : ECPB-RFP-14-0611 | |
| Titre : Enquête nationale auprès des jeunes | |
| Date de clôture de la demande de proposition : Le 8 janvier 2015, à 14 h (heure d'Ottawa) | |
| DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante: Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca | |
| À l'attention de Pascal Bouchard-Phillips | N° de tél. 819-939-1488 |

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition concernant l'Enquête nationale auprès des jeunes, qui porte le numéro ECPB-RFP-14-0611 et qui est datée du 1 décembre 2014 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

La question suivante a été posée suite à la DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question n° 3

Question : La section 3.2 de la page 3 de l'annexe A indique que «Élections Canada se chargera de l'analyse des résultats de l'enquête.» Pouvez-vous confirmer que cela fait référence à l'analyse subséquente / post-projet, et que le soumissionnaire retenu sera responsable de l'analyse des données de l'enquête (comme indiqué au point 1.3.1 b. de la page 6 de la partie 1)?

Réponse : Le soumissionnaire devra uniquement fournir des tests statistiques descriptifs de base sur les relations bidimensionnelles entre le vote et environ 12 à 15 variables socio-démographiques d'intérêt (tel qu'indiqué à la section 4.6). Toute analyse supplémentaire sera menée par Élections Canada.

2.2 Question n° 4

Question : La DP stipule que l'administration de l'enquête devrait être achevée dans les cinq semaines (soit 35 jours) de l'élection et que le projet de rapport doit être soumis au plus tard 40 jours calendaires après le jour de scrutin. Pouvez-vous s' il vous plaît confirmer que l'intention d'Élections Canada est qu'il y ait seulement cinq jours civils entre l'achèvement des travaux sur le terrain et la présentation du rapport préliminaire?

Réponse : Bien que l'analyse présentée dans le rapport sera uniquement descriptive (et la section sur la méthodologie pourra être préparée à l'avance), le travail de cinq jours laisse peu de temps pour les défis et les retards imprévus. Par conséquent, Élections Canada proroge le délai de présentation du rapport préliminaire jusqu'à 45 jours civils

après l'élection. La date limite pour la soumission des livrables ultérieures sera ajustée en conséquent.

Partie 3. Modifications

3.1 Modification de l'Annexe B à la partie 6

Par la présente, la DP est modifiée en supprimant l'annexe B à la partie 6 et en la remplaçant par l'annexe B à la partie 6 ci-jointe.

3.2 Modification de la partie 8 – Critères d'évaluation financière

Par la présente, la DP est modifiée en supprimant la partie 8 – critères d'évaluation financière et en la remplaçant par la partie 8 – critères d'évaluation financière ci-jointe.

3.3 Modification de l'annexe A – Énoncé des travaux

Par la présente, la DP est modifiée en supprimant l'annexe A – Énoncé des travaux et en la remplaçant par l'annexe A – Énoncé des travaux ci-jointe.

Annexe B

Tableau de tarification – A

L'entrepreneur sera payé les prix fermes tout compris indiqués dans le tableau A, selon le calendrier des paiements qui se trouve dans le tableau B. Les taxes de vente applicables, le cas échéant, doivent être présentées séparément.

TABLEAU A – PRIX FERMES TOUT COMPRIS

| | Produits livrables | Taxes de vente applicables | Coût (taxes de vente applicables en sus) |
|---|---|----------------------------------|---|
| (50 %) | PL1. Calendrier proposé pour les principaux jalons et livrables | | |
| | PL2. Stratégie d'échantillonnage | | |
| | PL3. Commentaires sur le questionnaire | | |
| | PL4. Changements proposés au questionnaire (au besoin) | | |
| (50 %) | PL5. Base de données SPSS et transcription des réponses aux questions ouvertes | | |
| | PL6. Rapport préliminaire | | |
| | PL7. Rapport final | | |
| | PL8. Description détaillée de chaque graphique et tableau | | |
| Coût total (taxes de vente applicables en sus) | | | |

Annexe B - Tableaux de tarification
Tableau d'établissement des coûts – B

L'entrepreneur sera payé en deux versements établis en proportion du taux de réalisation du projet (tableau A).

Aucuns frais de déplacement ou d'hébergement ne seront couverts ou autorisés pour le projet.

Les taxes de vente applicables doivent figurer séparément, le cas échéant.

TABLEAU B – MONTANTS FERMES TOUT COMPRIS

| | Produits livrables | Taxes de vente applicables | Prix (sans les taxes de vente applicables) |
|--|--|-----------------------------------|---|
| D1 (50 %) | <ul style="list-style-type: none"> a. Présentation et acceptation par Élections Canada du calendrier proposé pour les principaux jalons et livrables b. Présentation et acceptation par Élections Canada de la stratégie d'échantillonnage c. Présentation et acceptation par Élections Canada des commentaires sur le questionnaire d. Présentation et acceptation par Élections Canada des changements proposés au questionnaire (au besoin) | _____ \$ | _____ \$ |
| D2 (50 %) | <ul style="list-style-type: none"> a. Présentation et acceptation par Élections Canada de la base de données SPSS et transcription des réponses aux questions ouvertes b. Présentation et acceptation par Élections Canada du rapport préliminaire c. Présentation et acceptation par Élections Canada du rapport final d. Présentation et acceptation par Élections Canada des descriptions détaillées de chaque graphique et tableau dans la version finale du rapport en anglais et en français, conformément aux exigences relatives à la publication sur Internet et à l'accessibilité d'Élections Canada | _____ \$ | _____ \$ |
| Total (sans les taxes de vente applicables) | | | _____ \$ |

Partie 8 Critères d'évaluation financière

Le soumissionnaire doit remplir les critères d'évaluation financière obligatoires ci-dessous pour que sa proposition soit jugée recevable sur le plan financier. Les propositions qui ne remplissent pas ces critères seront jugées non recevables et seront rejetées.

| Critère | Description | Référence/Rempli/Non rempli |
|---------|---|-----------------------------|
| FM1 | La proposition financière ne doit pas excéder 150 000,00 \$ CAN, y compris les frais de logement et de déplacement, mais à l'exclusion des taxes. | |
| FM2 | L'entrepreneur doit offrir un prix ferme tout compris pour réaliser le travail décrit dans l'Énoncé des travaux, suivant le tableau A (ci-après). | |
| FM3 | L'entrepreneur doit présenter les prix fermes tout compris pour chaque livrables suivant le tableau B (ci-après) | |

TABLEAU A – PRIX DE LOT FERME

Le soumissionnaire doit proposer un prix de lot ferme pour tous les services définis à l'annexe A – Énoncé des travaux. Afin d'établir ces prix, le soumissionnaire reconnaît que, si un contrat lui est attribué, il sera payé conformément au calendrier des paiements figurant à l'annexe B du contrat subséquent. Le prix proposé par le soumissionnaire doit être indiqué en dollars canadiens et indiquer séparément les taxes de vente applicables.

| Article | Services | Quantité | Prix de lot |
|---------|---|----------|-------------------------------|
| | | | Inséré par le soumissionnaire |
| 1 | Les services professionnels requis pour satisfaire à l'exigence, tel qu'indiqué dans l'Annexe A – Énoncé des travaux. | 1 lot | _____ \$ |

TABLEAU B – PRIX FERME TOUT COMPRIS

Le soumissionnaire doit proposer les prix ferme tout compris pour chaque livrable défini dans le tableau ci-après. Les prix proposés par le soumissionnaire doivent être indiqués en dollars canadiens et indiquer séparément les taxes de vente applicables.

| Article | Produits livrables | Quantité | Coût (taxes de vente applicables en sus) Inscrit par le soumissionnaire |
|---|---|----------|--|
| 1 | Calendrier proposé pour les principaux jalons et livrables | 1 | \$ _____ |
| 2 | Stratégie d'échantillonnage | 1 | \$ _____ |
| 3 | Commentaires sur le questionnaire | 1 | \$ _____ |
| 4 | Changements proposés au questionnaire (au besoin) | 1 | \$ _____ |
| 5 | Base de données SPSS et transcription des réponses aux questions ouvertes | 1 | \$ _____ |
| 6 | Rapport préliminaire | 1 | \$ _____ |
| 7 | Rapport final | 1 | \$ _____ |
| 8 | Description détaillée de chaque graphique et tableau | 1 | \$ _____ |
| Coût total (taxes de vente applicables en sus) | | | \$ _____ |



Enquête nationale auprès des jeunes

ANNEXE A

Énoncé des travaux



Annexe A – Énoncé des travaux

1. DÉFINITION

À moins que le contexte n'indique autrement, les termes en majuscules présentés dans l'énoncé des travaux doivent être interprétés selon la définition qui leur est attribuée dans le contrat ou au présent article. Ces définitions sont également applicables aux formes singulières et plurielles des termes définis, et les mots d'un genre ou de l'autre incluent les deux genres, le cas échéant.

| | |
|--------------------|--|
| DGEC | désigne le directeur général des élections du Canada; |
| EC | désigne le Bureau du directeur général des élections du Canada; |
| Énoncé | désigne le présent énoncé de travail; |
| Enquête nationale | désigne l'Enquête nationale auprès des jeunes; |
| Format Word | désigne un document créé en Microsoft Word et compatible avec Microsoft Office 2010; |
| Non-électeurs | désigne ceux qui n'ont pas voté soit lors de la dernière élection générale fédérale ou lors de la dernière élection générale provinciale qui s'est déroulée dans leur province; |
| Organisme | désigne le Bureau du directeur général des élections du Canada; |
| SPSS | acronyme qui désigne l'Ensemble des programmes statistiques relatif aux sciences sociales sous l'appellation SPSS ou PASW Statistics ou SPSS Statistics d'IBM. Les produits livrables fondés sur SPSS doivent être compatibles avec PASW 18; |
| Tableau à bannière | désigne un document qui renferme des tableaux de fréquence pour toutes les variables et des analyses de test t pour certains indicateurs d'intérêt, dont le groupe d'âge, le sexe, et les électeurs par opposition aux non-électeurs. Peut être dressé en format Word ou HTML. |

2. INTRODUCTION

Le Bureau du directeur général des élections requiert les services d'un cabinet professionnel spécialisé en recherche sur l'opinion publique pour mener une enquête auprès des jeunes à la suite de la 42^e élection générale.

3. CONTEXTE ET OBJECTIFS

3.1. MANDAT D'EC

Le DGEC est un mandataire du Parlement, qui assure la direction et la supervision générales de la conduite des élections et des référendums fédéraux. Le DGEC dirige le Bureau du directeur général des élections, plus particulièrement connu sous le nom d'Élections Canada dont les caractéristiques organisationnelles sont tout à fait particulières.

3.2. CONTEXTE DU PROJET

Élections Canada a commandé la première Enquête nationale auprès des jeunes, en mai 2011, à la suite de l'élection générale fédérale. Première étude à grande échelle du genre, l'Enquête nationale a fourni de l'information détaillée sur les divers facteurs liés à la motivation et à l'accès qui empêchent les jeunes et les divers sous-groupes de jeunes d'exercer leur droit de vote. Les résultats de l'enquête ont permis à Élections Canada de cibler et d'adapter ses activités de rayonnement et ses initiatives de sensibilisation. Il est essentiel, tant pour Élections Canada que pour les organismes qui œuvrent auprès des jeunes, de comprendre les obstacles à l'exercice du droit de vote afin de joindre les jeunes et de leur fournir l'information dont ils ont besoin concernant le lieu, la date et les modes de vote possibles.

L'Enquête nationale, ainsi qu'un résumé des principales constatations sont accessibles sur le site Web « Inspirer la démocratie » d'Élections Canada (<http://www.inspirerlademocratie-inspiredemocracy.ca/>).

L'Enquête nationale sera menée une seconde fois lors de la prochaine élection générale fédérale dans le cadre des mesures continues prises par EC pour comprendre de quelle manière évolue la situation concernant les obstacles au vote et pour veiller à ce que l'organisme ait en main les résultats de recherches fondées sur des éléments probants afin d'orienter ses activités de rayonnement. Élections Canada se chargera de l'analyse des résultats de l'enquête.

3.3. OBJECTIF

Le projet vise à concevoir et à mener une enquête auprès des jeunes âgés de 18 à 34 ans, ainsi qu'avec un échantillon comparatif de Canadiens âgés de 35 ans et plus, conformément à la portée des travaux présentée ci-dessous.

4. PORTÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit, conformément aux normes professionnelles établies par l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM) et à toutes les lois applicables, dont la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, mener un sondage en respectant les lignes directrices suivantes :

4.1. Préparation

- L'entrepreneur doit participer à une réunion de lancement (en personne ou par téléphone), d'une durée d'une heure, qui sera menée par le chargé de projet dans le but d'examiner la portée des travaux et le calendrier.

4.2. Méthodologie

- L'entrepreneur doit élaborer une stratégie exhaustive pour la réalisation d'une enquête auprès d'un échantillon de 3 000 Canadiens, dont 2 500 jeunes, comprenant un suréchantillonnage de sous-groupes particuliers (voir la ventilation des sous-groupes ci-dessous). Par « jeunes », on entend des Canadiens âgés entre 18 et 34 ans le jour du scrutin. Le reste de l'échantillon (500) comprendra des Canadiens âgés de 35 ans et plus.
- La durée de l'entrevue téléphonique ne doit pas dépasser 20 minutes. C'est l'entrepreneur qui doit proposer la méthode de sondage la plus fiable en tenant compte de la nature et de la portée de la recherche. Il doit proposer les techniques appropriées pour assurer une représentation suffisante de chacun des sous-groupes (suréchantillonnage, quotas, coefficient de pondération, etc.) et des résultats fiables, en précisant le niveau et l'intervalle de confiance.
- L'échantillon total comprendra quatre niveaux de segmentation :
 - Un échantillon de base représentatif à l'échelle nationale de 1 250 répondants segmentés par province et territoire.
 - Un suréchantillon total de 1 250 répondants âgés de 18 à 34 ans, provenant des sous-groupes suivants : Autochtones; groupes ethnoculturels (jeunes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, statut de minorité visible ou période de résidence au Canada); jeunes résidant dans une région rurale; jeunes handicapés; jeunes sans emploi qui ne sont pas aux études.
 - Un suréchantillon total de 500 Canadiens âgés de 35 ans et plus.
 - L'échantillon de base et le suréchantillon total seront segmentés selon l'âge et le comportement électoral. La proportion des non-électeurs doit comprendre au moins 40 % de l'échantillon de base et du suréchantillon. L'échantillon de base et le suréchantillon seront répartis selon les groupes d'âge suivants : 1) 18 à 22 ans (34 % des répondants); 2) 23 à 29 ans (33 %); 3) 30 à 34 ans (33 %).
- Le sondage sera conçu de façon à permettre une segmentation plus poussée par des questions portant sur l'éducation, le revenu, la mobilité, l'état civil, les conditions de logement, les enfants à charge et le statut d'emploi.

4.3. Questionnaire

- EC fournira un questionnaire dans les deux langues officielles. L'entrepreneur doit examiner la version préliminaire du questionnaire et formuler ses commentaires par écrit. À titre de référence, vous trouverez ci-joint, à l'appendice A, le questionnaire d'Enquête nationale pour la 41^e élection générale. Ce questionnaire n'est qu'un échantillon; de nombreuses questions changeront dans l'Enquête nationale pour la 42^e élection générale.
- L'entrepreneur doit procéder à une mise à l'essai préalable du questionnaire révisé auprès d'au moins 20 répondants. Dès qu'il aura terminé la mise à l'essai préalable, l'entrepreneur présentera un rapport écrit décrivant les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les solutions proposées. Un enregistrement des entrevues de mise à l'essai préalable doit être mis à la disposition d'EC sur demande. S'il n'y a que des changements mineurs apportés, les entrevues de mise à l'essai seront intégrées à l'échantillon final.

4.4. Réalisation

- Le travail sur le terrain doit débiter dès que possible après la **42^e élection générale** et devrait être achevé **dans les cinq semaines suivantes**.
- L'entrepreneur doit garantir que les répondants seront filtrés de façon à s'assurer qu'ils sont des électeurs admissibles à la date de la 42^e élection générale (à savoir qu'ils sont âgés d'au moins 18 ans et qu'ils sont des citoyens canadiens).
- Les répondants se verront offrir la possibilité de répondre au questionnaire dans la langue officielle de leur choix.
- L'entrepreneur remettra des rapports d'étape (par courriel ou autrement) à la fin de chaque semaine pour informer EC de la progression du travail sur le terrain.

4.5. Données

- Les données recueillies tout au long de ce projet doivent être intégrées dans une base de données SPSS entièrement codée, nettoyée et validée. Ce fichier doit être accompagné d'une transcription complète des réponses aux questions ouvertes, ainsi que d'une variable clé pour permettre la fusion du compte rendu textuel et de la base de données principale.

4.6. Rapports

- Au plus tard **45 jours civils** après le jour de l'élection, l'entrepreneur doit présenter un rapport préliminaire en format Word qui renferme les sections suivantes :
 - Introduction : contexte du sondage et aperçu de la méthodologie.
 - Méthodologie : description détaillée de l'échantillon et de la méthode d'échantillonnage, des marges d'erreur, du rapport de mise à l'essai préalable, du taux de réponse, de la pondération et de la stratification a posteriori, etc.
 - Tableaux à bannière
 - Tests statistiques descriptifs de base sur la relation bidimensionnelle entre le vote et environ 12 à 15 variables sociodémographiques pertinentes

- Questionnaire en annexe
- Élections Canada formulera des commentaires sur les changements nécessaires à apporter au rapport préliminaire. L'entrepreneur présentera ensuite un rapport final en tenant compte des commentaires formulés.
- Pour se conformer aux normes d'accessibilité, l'entrepreneur doit présenter un texte décrivant chaque graphique qui se trouve dans le rapport. Plus de détails sur le format des descriptions seront disponibles sur demande.

4.7. Suivi

- L'entrepreneur doit s'engager à être disponible pour répondre à des questions ou fournir des éclaircissements sur demande, même après la fin de la période du contrat.

5. Produits livrables

Sauf indication contraire de la part de l'autorité technique, les produits livrables doivent être transmis par courriel, en anglais ou en français, selon la préférence de l'entrepreneur.

L'entrepreneur doit produire et présenter à l'autorité technique les produits livrables suivants, conformément au calendrier approuvé :

1. Stratégie d'échantillonnage
2. Commentaires découlant de l'examen initial du questionnaire préliminaire
3. Rapport résumant les changements proposés au questionnaire à la suite de l'essai préalable
4. Base de données SPSS et transcription des réponses aux questions ouvertes
5. Rapport préliminaire
6. Rapport final
7. Texte décrivant chaque graphique

6. CALENDRIER

Dans un délai d'une semaine suivant l'attribution du contrat, l'entrepreneur doit soumettre une proposition de calendrier visant l'achèvement des tâches et des produits livrables suivants :

- la réunion de lancement (en personne ou par téléphone);
- la stratégie d'échantillonnage;
- l'examen du questionnaire;
- le rapport de mise à l'essai préalable;
- la réalisation;
- les commentaires découlant de l'examen initial du questionnaire préliminaire;

- le rapport résumant les changements proposés au questionnaire à la suite de l'essai préalable;
- la base de données SPSS, la transcription des réponses aux questions ouvertes et la variable clé;
- le rapport préliminaire;
- le rapport final;
- le texte décrivant chaque graphique.

Ce calendrier devra faire l'objet de discussions et être approuvé par l'autorité technique. Les dates dépendront aussi de l'échéancier de la **42^e élection générale**.